

Évreux, le 2 septembre 1792.

Messieurs,

Les six commissaires que vous avez charges de parcourir les quinze départements voisins de Paris, pour y exciter les citoyens à marcher à la défense de la patrie, après s'être partagés en trois sections, se sont divisé l'étendue du pays qu'ils auraient à visiter. M. Lecointre et moi nous avons eu en partage les départements de Seine-et-Oise, de l'Eure, de l'Orne, du Calvados et de la Seine-Inférieure. Nous sommes partis de Paris jeudi matin pour nous rendre à Versailles, chef-lieu du département de Seine-et-Oise. En passant par Sèvres, nous sommes descendus dans le lieu des assemblées primaires, où les citoyens étaient rassemblés ; nous leur avons lu vos décrets, et ils vont envoyer à Meaux 150 hommes armés, équipés et habillés en partie par les soins et les dons de ceux de leurs frères qui ne peuvent les accompagner, et dont plusieurs en notre présence ont déposé sur le bureau des armes et différentes sommes, qui se trouveront considérablement augmentées par le dévouement de tous les habitants de ce canton. Arrivés dans le courant de l'après-midi à Versailles, nous y avons trouvé les corps administratifs prévenus de notre arrivée et rassemblés, ainsi que la garde nationale qui était sous les armes. Nous sommes allés au milieu de ces braves citoyens ; et des cris de Vivent la liberté et l'égalité ont retenti au lieu des séances de l'Assemblée constituante ; bientôt ce vaste local a été rempli ; vos décrets ont été connus et applaudis, et l'on a ouvert une souscription dont le montant se porte actuellement à plus de 45 000 livres. Les administrateurs, les maires et officiers municipaux, les membres du district et le procureur-général-syndic dont le zèle et le patriotisme avaient préparé ces succès, faisaient connaître un arrête digne des plus grands éloges, et dont nous vous envoyons copie imprimée par nos soins.

Nous nous sommes, après cette séance, répandus dans les assemblées primaires, accompagnés des membres des différents corps administratifs: là nous avons parlé au peuple assemblé le langage que nous inspiraient les circonstances et l'amour de la chose publique ; partout nous avons trouvé les mêmes sentiments, partout le même enthousiasme pour la liberté.

Le lendemain vendredi, réunis aux trois corps administratifs, nous nous sommes rendus à la place d'armes : la garde nationale, divisée en huit bataillons, y était rassemblée ; un amphithéâtre y était élevé : et a été bientôt chargé de citoyens qui venaient s'inscrire, ou contribuer par leurs dons à l'armement ou au secours à accorder aux femmes et enfants des défenseurs du pays ; en moins d'une heure, nous avons vu s'inscrire plus de 500 citoyens qui concourront à composer un bataillon de 800 hommes armés, équipés et habillés, que fournira la seule commune de Versailles ; elle lui donne deux pièces de canon montés sur leurs affûts, et envoie encore plus de deux cents hommes à cheval formés en compagnies franches d'après le mode déterminé par un second arrêté du département dont nous vous envoyons également copies imprimées. Nous sommes partis, le même jour, de cette ville sur le midi, avec l'espérance de voir propager l'exemple de patriotisme qu'elle donne, touchés jusqu'à l'attendrissement de mille traits de générosité et de dévouement dont nous ne pouvons vous rendre compte, mais qui vous seront mis sous les yeux par une députation des habitants qui doivent aller vous porter le procès-verbal de ces journées, et vous assurer qu'en tout temps on les trouvera les mêmes qu'ils se sont montés jusqu'à présent.

Nous avons laissé MM. les commissaires du pouvoir exécutif, au patriotisme et au zèle desquels est confié le soin de faire exécuter promptement vos décrets. Ils se sont répandus dans les divers districts de ce département, et nous avons tout lieu de penser que leurs travaux seront fructueux.

Vendredi soir, nous sommes passés par Saint-Germain, nous nous sommes rendus sur la place appelée le Parterre, où la garde nationale était sous les armes ; nous y avons été conduits par les corps administratifs, et en leur présence nous avons fait connaître aux citoyens vos décrets et les dangers de la patrie ; des registres d'inscription ont été ouverts à l'instant, et nous sommes partis avec l'espérance que Saint-Germain fournira environ 250 hommes et que le district entier imitera l'exemple du chef-lieu. Nous sommes également passés par Mantes, où nous avons aussi fait rassembler les corps administratifs, et employé tous les moyens propres à stimuler le zèle des citoyens.

Arrivés hier au soir à Évreux, chef-lieu du département de l'Eure, notre premier soin a été de conférer avec les corps administratifs sur les moyens de mettre promptement à exécution vos décrets. Une proclamation que nous venons de faire, le rassemblement des citoyens sous les armes, le zèle de tous les bons citoyens nous fait espérer que cette ville imitera l'exemple de Versailles, et que ce département concourra avec ardeur à fournir un contingent honorable à l'armée des 30 000 hommes.

Nous allons nous empresser de remplir avec fruit notre mission ; veuillez croire que nous ne négligerons rien pour réussir, et que nous brillons du désir d'être utiles à notre patrie de quelque manière que ce soit. Notre vœu, en ce moment, est de revenir promptement parmi vous, de vous annoncer des succès, et de pouvoir,

s'il le faut, mourir honorablement en défendant la liberté et l'égalité.

Nous vous envoyons, Messieurs, un exemplaire de l'adresse que nous venons de faire imprimer et afficher : nous ne pouvons vous rendre tout ce que nous disons au peuple partout ou nous pouvons le rassembler ; mais nous pouvons vous assurer que nous parlons toujours le langage de l'égalité. et de la vérité, et que partout il est parfaitement entendu.

Nous finissons en vous annonçant que l'esprit public s'anime dans tous les lieux que nous avons visités, d'une manière à faire croire que s'il était refroidi un instant, c'est au système du modérantisme et des prétendus honnêtes gens qu'il faut s'en prendre : nous tacherons de le diriger au plus grand avantage de la chose publique, et nous croirons avoir fait notre devoir en employant tous nos moments à effectuer cette promesse.

Nous sommes dévoués à la patrie et à ceux qui l'aiment.

Lecointre, Albite, députés, commissaires de l'Assemblée nationale.